

L'ÉCHO

#02

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THORÉ - MONTAGNE NOIRE | JANVIER-FEVRIER 2018

Un nouveau nom, deux nouvelles communes !

CADRE DE VIE

Opération façades,
objectif centres-bourgs !

ÉCONOMIE

Zone d'activité de la Lauze,
de l'espace pour entreprendre !

SOMMAIRE



03 **Édito**
Le mot du Président

04 **La Communauté de communes**
Nouvelle identité, nouvelles missions



08 **Cadre de vie**
Rénover votre habitat

10 **Dossier**
Focus sur les deux nouvelles communes

14 **Économie**
La zone d'activité de la Lauze



Directeur de la publication : Michel Castan | Rédaction : Vincent Huet | Conception, mise en page : incoitO | Crédits photographiques : Adelaïde Maisonabe | Impression : imprimerie Maffre, Mazamet | Nous contacter : contact@cc-haute-vallee-thore.fr, M. le Président, rue de la mairie, 81240 St Amans Valtoiret | En couverture : Le centre bourg d'Albine

ÉDITO

La loi NOTRe, applicable au 1^{er} janvier 2017, interdisait à toute intercommunalité de moins de 5 000 habitants de rester en l'état. Après beaucoup de remous, il a été décidé de laisser vivre la communauté de communes, en lui adjoignant les communes du Rialet et du Vintrou, qui porte à 5 180 habitants la population intercommunale. Depuis le 3 mai 2017, je préside l'intercommunalité, mon élection faisant suite à la démission de M. Philippe Barthès. Qu'il me soit permis ici de remercier Philippe Barthès, et avant lui Brigitte Saracco, qui m'ont précédé, pour leur investissement et leur dévouement à la cause intercommunale. Les réformes successives donnent à notre structure de plus en plus de compétences, et bien que notre taille modeste ne supporte aucune comparaison avec la communauté d'agglomération voisine et autres intercommunalités plus vastes, nous avons un rôle important à jouer pour la vie de notre territoire. L'hétérogénéité des communes constituant l'intercommunalité (péri-urbaine, vallée, montagne) doit être un atout majeur. En effet, une adéquation équilibrée entre nous doit permettre un développement harmonieux tant sur le plan économique, social, culturel, touristique et environnemental. C'est pourquoi j'essaie de rassembler, autant que possible, autour d'un projet de territoire, au-delà de tous clivages. Je remercie les élus intercommunaux pour leur confiance, je remercie également les salariés de notre structure (administratifs



et techniques) pour leur investissement. En parcourant les pages suivantes, vous aurez un aperçu du travail et des projets de notre collectivité, projets qui sont souvent co-construits avec les aides des structures avoisinantes (PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) des Hautes terres d'Oc ; Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Département du Tarn, Services de l'Etat...). Nous avons décidé de changer le nom de notre collectivité qui est désormais baptisée « Thoré-Montagne Noire ».

Vous souhaitant bonne lecture, soyez assurés de mon investissement au jour le jour au service de notre territoire. Bien à vous,

Michel Castan,
Maire du Rialet,
Président de la communauté de communes
Thoré Montagne Noire

UNE ÉQUIPE

au service d'un territoire



UN PRÉSIDENT

- **Michel Castan**,
président et responsable
de la commission politique
globale

LES VICE-PRÉSIDENTS

- **Daniel Peigné**,
vice-président
- **Serge Lafon**
vice-président,
responsable de la commission
développement durable
- **Jean-Luc Farenc**
vice président, responsable
de la commission urbanisme
- **Bernard Prat**
vice-président, responsable
de la commission
vie économique

- **Danièle Escudier**
vice-présidente, responsable
de la commission services

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

- **Joël Cabrol**
élu-référent en charge
de l'eau/ assainissement
- **Christian Mateos**
- **Michel Bourdel**
- **Jean-Luc Pistre**
- **Claude Corbaz**
- **Alain Amalric**
- **Monique Ribot**
- **Michèle Vidal**
- **Isabelle Calas**
- **Gerard Cauquil**
élu-référent en charge des
transports et du numérique

- **Maria Gers**
- **Michèle Vincent**
- **Guy Cathala**
- **Florent Gutkin**
- **Ghislaine Colin**
- **Stéphanie Benoit**
- **Catherine Barraillé**
- **Philippe Barthès**
- **Serge Cambou**
- **Elise Manzoni**

L'ÉQUIPE

L'équipe est composée d'une directrice, d'une secrétaire/comptable à mi-temps et d'un chargé de mission environnement pour le service administratif, ainsi que de 4 agents pour le service technique.

La nouvelle IDENTITÉ

La première action a été de renommer la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré en Thoré Montagne Noire, afin de la positionner sur un territoire plus large, de l'inscrire dans une stratégie de destination et d'aider à la localisation.

La nouvelle identité représente :

- les atouts du territoire, notamment la présence de savoir-faire spécifiques hérités de son passé industriel ainsi que l'accès à une nature généreuse : ces acquis sont représentés par la cheminée de friche industrielle de couleur verte,

- et les perspectives d'avenir, c'est à dire tous les projets de développement portés par la communauté de communes, représentées ici par l'envol de 9 feuilles, lesquelles symbolisent également les 9 communes unies du territoire.



SYNTHÈSE

des 19 actions



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Créer un outil unique et durable d'aménagement du territoire
- Organiser la reconversion des friches industrielles
- Améliorer la couverture des zones blanches et le déploiement de la fibre optique
- Lutter contre le vieillissement du parc immobilier
- Revitaliser le territoire rural



TOURISME

- Développer l'offre de tourisme itinérant
- Proposer des itinéraires ludiques
- Mettre en place un axe traversant la Vallée du Thoré
- Assurer la pérennité de l'Office de Tourisme



DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Entretenir l'énergie positive autour de la croissance verte
- Créer et gérer un Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Protéger les captages d'eau potable
- Sensibiliser les enfants au tri des déchets



SERVICES DE PROXIMITÉ

- Lutter contre la désertification médicale
- Maintenir des commerces de proximité



ÉCONOMIE

- Favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises et activités



ÉDUCATION

- Soutenir les écoles de la Vallée du Thoré
- Participer à l'organisation de voyages scolaires au Collège
- Aider les structures d'accueil de la petite enfance

Carte du territoire





OPÉRATION FAÇADES, objectif centres-bourgs !

Vous habitez en centre-bourg ? Votre façade a besoin d'être rénovée ?
La communauté de communes Thoré Montagne Noire peut vous aider...

Lancée en 2006, l'opération façades est un succès. En l'espace de dix ans, elle a contribué au ravalement de près de cent habitations sur notre territoire intercommunal. Ce soutien de la collectivité vise à offrir aux habitants, ainsi qu'à nos visiteurs, un environnement plus attractif.

Car la première impression que l'on garde d'un lieu est souvent liée à son aspect visuel.

Après avoir privilégié les façades visibles depuis la route, l'opération façades se concentre désormais sur les centres-bourgs, c'est-à-dire le noyau villageois de chacune des 9 communes que compte notre

collectivité. L'idée est de créer un effet d'entraînement de maison en maison. Et ça marche !

**PLUS DE 1500 EUROS
D'AIDE EN MOYENNE**

Le montant de l'aide dépend de la nature des travaux et de la surface concernée. La subvention moyenne dépasse les 1500 euros (sur un coût total moyen de 9500 euros). Mais le plus sûr pour connaître vos droits est de contacter Monsieur Cuquel, l'architecte missionné par notre collectivité pour monter les dossiers et calculer les aides.

C'est aux élus du conseil communautaire qu'il revient d'examiner les demandes et d'y répondre, en s'appuyant sur des photomontages « avant/après ». Pour l'heure, aucun dossier éligible n'a été refusé. Alors pourquoi hésiter ? Outre les propriétaires, voisins et visiteurs, cette opération façade bénéficie aussi aux entreprises locales. En effet, la quasi-totalité des professionnels intervenant sur les chantiers subventionnés (maçons, peintres, menuisiers...) sont basés sur notre vallée. L'opération façade, tout le monde y gagne !





HABITAT,

de nouvelles aides fin 2017 !

Isolation, chauffage, sanitaires, assainissement... afin de lutter contre l'habitat dégradé, inadapté ou vétuste, la communauté de communes Thoré Montagne Noire accompagne les propriétaires.

En ce dernier trimestre 2017, notre collectivité lance une nouveauté : une opération programmée d'amélioration de l'habitat : OPAH. Derrière ce sigle s'ouvre la possibilité pour de nombreux ménages de bénéficier d'aides financières afin de réaliser des travaux de rénovation dans leur logement.

Contrairement à l'opération façade (lire ci-contre), les aides sont soumises à des conditions de ressources et concernent les aspects essentiels d'une habitation : l'isolation,

les menuiseries, la chaudière, l'installation d'un bac à douche ou encore d'un monte-escalier... Car l'OPAH vise aussi à permettre le maintien à domicile de nos aînés.

DE MULTIPLES AIDES, UN SEUL INTERLOCUTEUR

Le taux de subvention varie très largement d'une situation à l'autre. D'où l'intérêt de faire appel à la communauté de communes. Celle-ci coordonne de A à Z toutes les démarches afin de vous faire bénéficier de toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre, qu'elles proviennent de l'Etat, de la Région

ou de l'intercommunalité. N'hésitez pas à contacter Laure Marbot au 05.63.97.98.08 afin qu'elle constitue votre dossier et planifie la visite de votre logement par un cabinet d'architecture.

On notera que l'OPAH concerne à la fois les propriétaires occupants, mais aussi les propriétaires bailleurs de logements. Elle peut même concerner certains espaces publics, et ce sont alors les communes qui montent leurs dossiers... Avec au final un objectif commun : rendre à notre territoire toute son attractivité et toute sa vitalité !

UN NOUVEAU NOM, deux nouvelles communes !

Les neuf villages de Thoré Montagne Noire ont fait le choix de la cohérence et de l'efficacité. Retour sur cet élargissement et gros plan sur le Vintrou et Rialet, les deux nouveaux venus de notre communauté de communes.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉLARGIE

De la Haute Vallée du Thoré à Thoré Montagne Noire, notre communauté de communes n'a pas seulement changé de nom (voir notre article en page 5). Elle a aussi intégré deux nouvelles communes : Le Vintrou, 85 habitants, et Le Rialet, 60 habitants.

À NOTER

En s'appuyant sur l'identité reconnue de la Montagne Noire, le nouveau nom de notre communauté de communes marque aussi la volonté de faire rayonner notre territoire, notamment dans le domaine touristique.

À l'origine de ce rapprochement, la nécessité faite aux intercommunalités, en application de la loi sur la nouvelle organisation des territoires de la République (loi NOTRe), de dépasser le seuil des 5000 habitants. De fait, Le Vintrou et Le Rialet dépendaient précédemment de la communauté d'agglomération de Castres Mazamet. Mais cette évolution est aussi vécue favorablement par les deux communes en question.

Tout d'abord, Le Vintrou et Le Rialet sont de petites communes de moyenne montagne. En tant que telles, elles se reconnaissent mieux dans une collectivité tournée vers la nature, le tourisme et la cadre de vie qu'au sein d'une agglomération beaucoup plus urbaine. Par ailleurs,

le fonctionnement institutionnel de Thoré Montagne Noire leur permet de peser pleinement dans les décisions intercommunales, ce qui était moins évident auparavant.

Comme le résume Gérard CAUQUIL, maire du Vintrou, « on se sent moins petit, notre participation est plus simple et plus active ». Et s'il fallait une preuve de cette intégration réussie, le président de la communauté de communes de Thoré Montagne Noire n'est autre que Michel Castan, le maire du Rialet !





LE VINTROU, UN ATOUT MAJEUR DE NOTRE OFFRE TOURISTIQUE

Née de la révolution, terre de résistance, la commune du Vintrou est connue pour son barrage construit dans les années 1930. Outre cette période faste dont témoigne un héritage de maisons d'employés de l'usine hydroélectrique aujourd'hui restaurées, elle doit à cette retenue le lac des Saints-Peyres, dont les rives sauvages sont aujourd'hui prisées des promeneurs.

La commune du Vintrou abrite aussi les magnifiques gorges du Banquet, site remarquable qui attire à lui de nombreux visiteurs et où l'on pratique l'escalade et le canyoning. Une carte maîtresse dans l'offre touristique de notre communauté de communes !

Le village s'est engagé dans différentes actions visant à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation touristique de son territoire. Après avoir aménagé deux logements sociaux et rénové le presbytère en deux gîtes, la commune réalise le chemin

des Sants Peyres, un sentier qui sera bordé d'une collection de plus de 75 hydrangeas, ces cousins des hortensias... Toujours au rayon floral, Le Vintrou est référencé au niveau national depuis octobre 2014 en tant que village fleuri « première fleur ».

////////////////////////////////////

5 000

Nombre d'habitants

obligatoires pour les intercommunalités selon la loi NOTre



LE RIALET, LA MOYENNE MONTAGNE QUI MONTE !

Relié par la route depuis à peine plus d'un siècle (jusqu'en 1912, seul des chemins y accédaient), Le Rialet est la commune la plus haute de notre communauté de communes... Elle est aussi la plus boisée : 80 % de son territoire est composé de forêts productives.

À l'orée des années 2000, Le Rialet ne comptait plus que

40 habitants, contre 60 à présent. Son maire, Michel Castan, y voit le signe d'un certain renouveau. Dernièrement, un gîte a été créé, de même qu'une chambre d'hôte. Mieux encore, depuis juillet dernier, une auberge a ouvert au centre du village, grâce au soutien de la mairie qui a mis le bâtiment à disposition. Elle sera ouverte toute l'année, proposant une cuisine traditionnelle dans une ambiance familiale.

« Il s'agit du premier commerce sur notre commune depuis 20 ans. On sent qu'il y a une vraie dynamique, un mouvement de fond que nous, élus, voulons accompagner et amplifier, aussi bien à l'échelle de la commune que de l'intercommunalité sur des projets communs », explique Michel Castan. De fait, les gens qui s'installent aujourd'hui sur nos communes font un vrai choix. Le choix d'une vie vraie !



ZONE D'ACTIVITÉ DE LA LAUZE, de l'espace pour entreprendre !



Le développement économique est une compétence importante de notre communauté de communes, mais aussi un domaine d'action essentiel pour le dynamisme de notre territoire.

Dans une vallée qui compte de vastes zones agricoles ou forestières, et où de nombreux terrains sont situés en zone inondable, pas facile de trouver du foncier pour permettre à un artisan de s'implanter ! C'est pourquoi a été créé en 2010 une zone d'activité sur la commune de Bout-du-Pont-de-l'Arn, non loin de Mazamet. Il s'agissait de la première zone artisanale sur notre territoire.

Depuis 2015, c'est la communauté de communes de Thoré Montagne Noire qui a repris la gestion de ce site. Elle a décidé de réduire

////////////////////////////////////

20%

La communauté de communes de Thoré Montagne Noire a réduit les prix de vente des terrains de 20%

le prix de vente des terrains de 20 %, une baisse qui, conjuguée à une fiscalité avantageuse comparée à celles d'autres intercommunalités, a permis de vendre rapidement la totalité des lots. Cette initiative a aidé plusieurs entreprises locales à devenir propriétaires de leurs locaux, à s'agrandir, à se moderniser. Les services automobiles sont bien représentés, aux côtés des équipements de la maison et de la maçonnerie. A présent, l'enjeu pour la collectivité est d'identifier de nouvelles opportunités foncières afin d'encourager encore l'activité économique sur nos communes.

CAUE : UNE CHARTE POUR SOIGNER LE PAYSAGE

Connaissez-vous le CAUE 81 ? Il s'agit du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Tarn, une structure associative régulièrement consultée par les pouvoirs publics et qui a pour but de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. L'an dernier,

cet organisme avait engagé une réflexion sur les entrées de bourg de notre territoire intercommunal, et notamment des zones anciennement dédiées à l'activité économique mais aujourd'hui délaissées. Suite à cette étude, le CAUE avait émis des propositions d'aménagement afin d'embellir ces lieux : création de bordures, plantations, modification du stationnement, rénovation du bâti... Les préconisations ont été approfondies pour les communes pilotes de Labastide-Rouairoux et Albine, en vue d'une concrétisation prochaine : sécurisation, création de chemins de liaison, harmonisation des vitrines, matérialisation des périmètres... Une initiative qui va dans le sens d'un cadre de plus qualitatif, plus attractif et plus agréable.

Enfin, une charte paysagère s'inspirant du travail réalisé par la CAUE 81 sera introduite, à titre indicatif, au plan local d'urbanisme (PLU) de notre intercommunalité, en cours d'élaboration.



MAISON DE SANTÉ, bientôt une annexe !

Bien connu de tous les habitants, la maison de santé intercommunale est venue répondre à la problématique de la désertification médicale en milieu rural en s'implantant début 2015 sur la commune de Labastide-Rouairoux.

Porté par le docteur Claude Corbaz, validé par l'ARS (l'agence régional de santé), soutenu par la communauté de communes de Thoré Montagne Noire qui a pris en charge les coûts immobiliers, cet équipement accueille à ce jour de multiples services : des infirmières, un kinésithérapeute et des médecins généralistes.

À ces professionnels présents en permanence s'ajoutent des praticiens qui viennent de manière ponctuelle : une sage-femme, un psychologue, une diététicienne, un opticien, un pédicure-podologue. Cette initiative a apporté un vrai plus aux habitants en termes de qualité de vie.

Mais une nouvelle question est venue se poser à l'annonce du départ en retraite du dernier médecin de la commune de Saint-Amans-Soult (1757 habitants (INSEE – 2014), 2699 (INSEE 2014) en ajoutant ceux de la commune si proche de Saint-Amans-Valtoret). Grâce, une nouvelle fois, à l'initiative

du docteur Corbaz et au soutien de l'intercommunalité, soutien de l'intercommunalité, l'annexe de la maison de santé se situera dans le château de St Amans Valtoret. Celui-ci accueillera une annexe de la maison de santé intercommunale. Sa mise en service est prévue courant 2018. Une très bonne nouvelle pour notre territoire !

////////////////////////////////////

2018

Date de mise en service de l'annexe de la maison de santé

L'ENQUÊTE

sur les déplacements

POURQUOI UNE ENQUÊTE ?

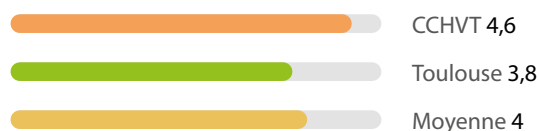
Pour mettre en place un Plan Global de Déplacement et ainsi améliorer les transports sur son territoire, la Communauté de communes avait besoin d'informations et de données fiables. C'est pour cela qu'elle a mené **une enquête** sur les pratiques de mobilité et les besoins de déplacements de ses résidents.

COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ENQUÊTE ?

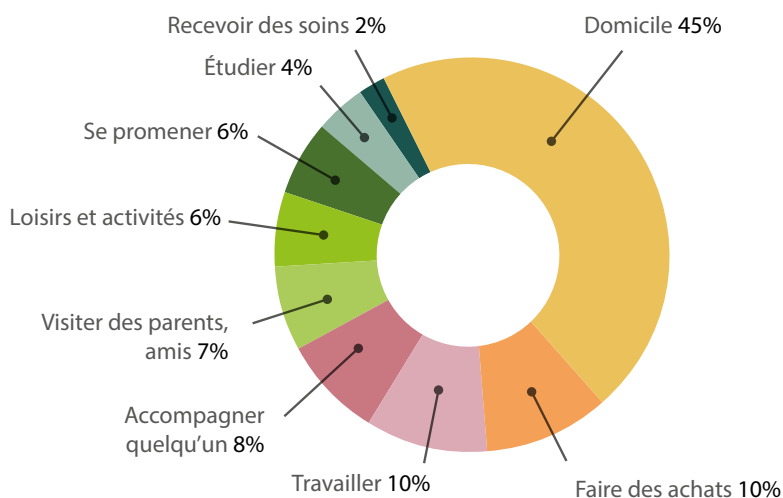
Au final, ce sont **372 personnes** représentant **171 ménages** qui ont été questionnées. L'enquête s'est déroulée en face à face, au domicile des personnes. Contrairement à certains territoires, le taux de refus et d'échec a été très bas : les retours ont tous été positifs ! Pour plus de facilité dans le traitement des données, le territoire a été divisé en 2 secteurs :

- **L'ouest** : Bout du Pont de l'Arn, le Rialet, St Amans Valtoiret et le Vintrou
- **L'est** : Albine, Labastide Rouairoux, Lacabarède, Rouairoux et Sauveterre

MOBILITÉ INDIVIDUELLE MOYENNE, PAR PERSONNE ET PAR JOUR



RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF DE DESTINATION



QUELS SONT LES RESULTATS ?

- On relève une **mobilité individuelle moyenne élevée** : **4,6 déplacements par personne et par jour**, sur le territoire ! On se déplace davantage en partie occidentale (avec 5 déplacements par personne et par jour) qu'à l'est, qui comptabilise 4,33 déplacements par personne et par jour.
- Les déplacements sont, en quasi-totalité (**98,5%**), **monomodaux**. C'est-à-dire qu'un seul mode de transport est utilisé ; et bien souvent c'est la voiture. D'ailleurs, on relève un nombre moyen de voiture par ménage important : **1,60**, avec une nette différence entre l'est (1,33) et l'ouest (1,89).
- Les manières de se déplacer sont aussi différentes entre l'est et l'ouest. On marche davantage dans l'est, mais on prend sa voiture bien plus fréquemment à l'ouest ! Sur le territoire, de façon générale, c'est l'utilisation de la voiture à 69 %, puis la marche à 20 %.
- La **durée moyenne d'un déplacement est de 17 minutes**. En transports collectifs départementaux, elle est de 37 minutes. Et en vélo, un déplacement moyen dure 40 minutes !
- Enfin, un quart des jeunes entre 11 et 17 ans prennent l'autocar plus de deux fois par semaine !